

Troubles d'apprentissage et du neuro-développement chez l'enfant : repérer, évaluer, accompagner



Composante
Faculté des
lettres, langues
et sciences
humaines,
Direction de
la formation
continue

Présentation

Les troubles d'apprentissage (TA) chez l'enfant renvoient à une perturbation des fonctions supérieures qui peut concerner différents domaines comme le langage, le geste, ou encore l'attention, en lien avec un développement cérébral atypique. Étant donné la fréquence (on parle de 5 à 10% d'enfants concernés) et l'impact de ces troubles du neurodéveloppement sur la qualité de vie des enfants et de leurs familles, les TA représentent un enjeu de santé publique majeur et un défi dans le cadre de la loi du 11 février 2005, loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Conformément aux préconisations récentes du Ministère de la Santé et de l'Éducation et à la volonté de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) de structurer le parcours de santé et l'offre de formation, l'amélioration du repérage, du diagnostic et de la prise en charge des enfants atteints de TA passe par une formation plus systématique et adaptée des professionnels de la santé et de l'éducation, en lien avec les Centres Référents hospitaliers des Troubles d'Apprentissage (CRTA) répartis sur le territoire national.

En partenariat avec le CRTA des Pays de la Loire (CHU de Nantes) et la Structure Régionale d'Appui et d'Expertise

pour les Troubles d'Apprentissage (SRAE TA mandatée par l'ARS), les modules proposés sont ciblés sur des thématiques spécifiques et complémentaires au [DU Neuropsychologie de l'Enfant et Troubles d'Apprentissage](#).

Objectifs

Ces modules ont pour objectif de répondre aux préoccupations des professionnels des différents secteurs (public, privé, associatif), en proposant une mise à jour de leurs connaissances et une analyse de leur pratique.

Admission

Modalités d'inscription

*

[Pré-inscription en ligne](#) **jusqu'au 1er septembre 2020 (modules d'octobre) ou jusqu'au 1er novembre 2020 (module de décembre) ou jusqu'au 19 janvier 2021 (module de février 2021)**

* Nombre d'inscrits : 10 à 15 maximum par module

Public cible

- * Modules 1 et 2 : professionnels de la santé, du médico-social et de l'éducation (médecins, psychologues, paramédicaux, infirmiers scolaires, enseignants, éducateurs, enseignants spécialisés, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'éducation nationale, ...)
- * Modules 3a et 3b : médecins

Droits de scolarité

Coût par module :

- * 350 euros pour les modules 1 et 2
- * 450 euros pour les modules 3a et 3b

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Vincent LODENOS

✉ Vincent.LODENOS@chu-nantes.fr

Severine Planchenault

✉ severine.planchenault@univ-angers.fr